

Voir mon compteur d'absences

Visualiser mon compte : RTT, Congés payés, Délégations...

The screenshot shows a web application interface. At the top, there are three tabs: 'Accueil', 'Temps/Activité', and 'Organisation'. The 'Temps/Activité' tab is selected and highlighted with a red underline. Below the tabs, there is a dropdown menu with three options: 'Ma présence', 'Mes compteurs', and 'Mes événements'. The 'Mes compteurs' option is highlighted with a red circle. Below the dropdown menu, there are four sections: 'Congés', 'Délégations', 'RTT', and 'Autres'. Each section has two columns: 'Valeurs' and 'Dates'.

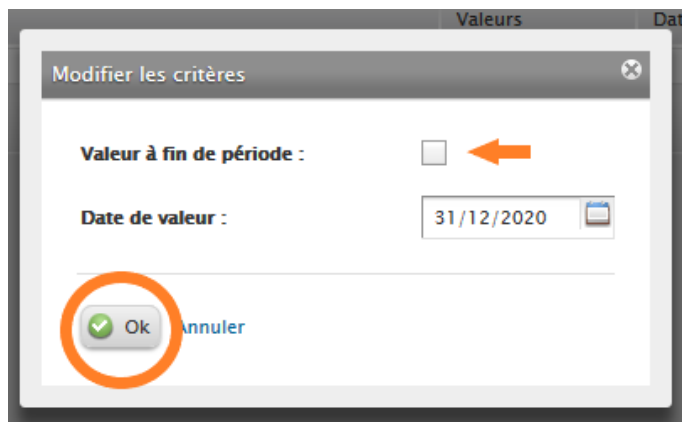
Je peux accéder au nombre de jours que j'ai pris et au nombre de jours qu'il me reste à prendre (congé payé, RTT, ...).

Je vais dans l'onglet « Temps/Activité » puis je clique sur « Mes compteurs ».

Je pourrai, ainsi, voir le résumé de mes absences.



Lorsque je souhaite consulter mes compteurs, pour savoir combien de jours je peux poser de congés ou RTT effectivement acquis, il faut d'abord que je clique sur l'icône entourée en violet afin de sélectionner la bonne période.



En cliquant sur « Période », cet encadré s'affichera.

Je dois obligatoirement décocher « Valeur à fin de période » afin de visualiser le nombre de jours réels que j'ai acquis. Dans l'encadré « Date de valeur », j'indique le dernier jour du mois actuel.

Puis je clique sur « Ok ». Mon compteur s'affichera alors.

Accueil Temps/Activité Organisation [?] [?]

Mes compteurs au 31/12/2020

Critères d'affichages

☰ Période

Congés	Valeurs	Dates	RTT	Valeurs	Dates	CET	Valeurs	Dates
Droit CP total en cours	15,750	31/12/2020	Droit RTT salarié	9,000	31/12/2020	Droit CET	1,000	31/12/2020
Solde CP en cours	15,750	31/12/2020	Pris RTT salarié	8,000	31/12/2020	Solde CET	1,000	31/12/2020
Droit CP total acquis	27,000	31/12/2020	Solde RTT salarié	1,000	31/12/2020			
Pris CP acquis	4,000	31/12/2020	Droit RTT salarié reliquat	1,000	31/12/2020			
Solde CP acquis	23,000	31/12/2020	Pris RTT salarié reliquat	1,000	31/12/2020			
			Droit RTT employeur	9,000	31/12/2020			
			Pris RTT employeur	9,000	31/12/2020			
			Solde RTT employeur	0,000	31/12/2020			
			Droit RTT employeur reliquat	2,500	31/12/2020			
			Pris RTT employeur reliquat	2,500	31/12/2020			

Délégations Valeurs Dates Autres Valeurs Dates

© 2020, ADP, LLC

Concernant les congés : En tant que salarié, j'acquies des congés payés du 01/06/N au 31/05/N+1

- Droit CP total en cours : correspond aux jours de congés que j'ai acquis pour l'instant sur la période d'acquisition du 01/06/2020 au 31/05/2021
- Solde CP en cours : correspond au solde restant des congés acquis en cours
- Droit CP total acquis : correspond aux jours de congés payés que j'ai acquis sur la période d'acquisition précédente (du 01/06/2019 au 31/05/2020). Ces jours de congés peuvent être pris à partir du 1^{er} juin 2020.
- Pris CP acquis : correspond au nombre de jours de congés payés que j'ai déjà pris
- Solde CP acquis : correspond au nombre de jours de congés acquis qu'il me reste

Concernant les RTT : Les RTT quant à eux, s'acquièrent en fin de mois.

Il y a deux types de RTT : salarié et employeur.

- Droit RTT : correspond au nombre total de jours de RTT que j'ai acquis.
- Pris RTT : correspond au nombre de jours de RTT que j'ai pris.
- Solde RTT : correspond au nombre de jours qu'il me reste.

Concernant le CET : l'alimentation du CET ne se fait que par les congés payés. Je ne peux pas mettre de RTT dans mon CET.

Dans mon CET, j'ai le droit de mettre que la 5^e semaine de congés payés.

Si je fais partie des restaurants et des crèches, je peux mettre jusqu'à 5 jours.

Si je fais partie du siège et des résidences de vacances, je peux mettre jusqu'à 7 jours.